

## Plant-Prod 35-5-10

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Plant-Prod 35-5-10
<b>Autres moyens d'identification</b>	10568
<b>Famille du produit</b>	Plant-Prod
<b>Usage recommandé</b>	Engrais hydrosoluble pour les plantes.
<b>Fabricant</b>	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours
<b>Date de préparation</b>	le 22 septembre, 2014

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Non classifié dans une classe de danger.

#### Éléments d'étiquetage

Sans objet

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Potassium nitrate	7757-79-1	16	

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si le gaz ammoniac est inhalée par les engrais chauffée et la respiration est arrêtée , pratiquer la respiration artificielle.

##### Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

##### Ingestion

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des

convulsions. Ne pas faire vomir.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Inonder d'eau ou d'un autre agent extincteur convenable.

#### Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

### Dangers spécifiques du produit

Ne pas inhaler les vapeurs de décomposition. Si chauffé, pourrait libérer des gaz d'ammoniac.

### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement. Éviter le contact avec des matériaux combustibles et organiques et des sources d'ignition. Balayer le produit déversé et éliminer manière approuvée.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé. Tenir à l'écart des acides, des bases, des agents réducteurs et des combustibles.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Potassium nitrate	5 mg/m <sup>3</sup>					

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Utilisez un appareil respiratoire ou masque anti-poussière.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre fine. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	l'odeur d'ammoniac
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Pas disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Tension de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Pas disponible dans l'eau
Température de décomposition	Pas disponible
<b>Autres informations</b>	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	0.82 kg/L

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Peut intensifier un incendie.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Voir « Produits de décomposition dangereux ».

### Conditions à éviter

Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Acides forts , des alcaloïdes puissants , oxydants, organiques.

### Produits de décomposition dangereux

L'ammoniac , les nitrates , les nitrites.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Potassium nitrate		3750 mg/kg (rat)	

### Corrosion/Irritation cutanée

Le contact avec le produit chauffé peut provoquer des brûlures thermiques. Irritation pourrait se produire une exposition prolongée à une solution d'engrais ou d'engrais sécher.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou de brûlure pourrait se produire si la solution d'engrais est projeté dans les yeux ou produit sec contacté. Matériau chauffé peut provoquer des brûlures thermiques.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Identificateur du produit : Plant-Prod 35-5-10

Date de préparation le 22 septembre, 2014

Page 03 de 05

### Inhalation

Très faible activité de vapeur. Si chauffé pourrait libérer des gaz d'ammoniac. Peut entraîner une irritation respiratoire.

### Absorption par la peau

Non absorbé par la peau.

### Ingestion

L'ingestion excessive doit se produire avant que les résultats des dangers pour la santé. Effets de la surexposition peuvent inclure des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la faiblesse ou de convulsions.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Potassium nitrate		490 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24-heures)		

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Potassium nitrate				900 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 4,2 journées)

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

### Classification SIMDUT 1988

Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé selon le SIMDUT.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation** le 22 septembre, 2014

**Indicateurs de révision** Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique.  
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:  
SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

Identificateur du produit : Plant-Prod 35-5-10

Date de préparation le 22 septembre, 2014

Page 04 de 05

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 15 octobre, 2015:

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.  
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.  
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Références**

**Avis**  
Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.